Archives parlementaires

# Adresse de la commune de Bouresche (Aisne) transmettant le procès-verbal de sa fête célébrée pour la reprise de Toulon, lors de la séance du 11 pluviôse an II (30 janvier 1794)

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la commune de Bouresche (Aisne) transmettant le procès-verbal de sa fête célébrée pour la reprise de Toulon, lors de la séance du 11 pluviôse an II (30 janvier 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 76-77;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34357_t1_0076_0000_17

Fichier pdf généré le 15/05/2023

[*Vandœuvres, 6 pluv. II*] (1)

« Libérateurs de la Patrie,

La déclaration des droits va devenir la lumière du monde entier, la constitution républicaine fera le bonheur et la gloire des Français, le gouvernement révolutionnaire rasera les exagérés, les modérés, les égoïstes, les royalistes et les fédéralistes. Montagne sainte et indestructible ! parce que jacobite, le peuple français reconnoit-là ton ouvrage et te fait un devoir de le consommer. Tu as purgé l'air dans la Vendée, à Lyon, à Marseille, à Toulon, la peste règne encore au Quesnoy, à Valenciennes, à Condé; pour la dissiper, que faut-il ? Ta volonté suprême, les mesures sages et énergiques de ton comité de Salut public, l'agilité de notre artillerie et la pointe de nos bayonnettes.

Nous ne t'annonçons pas comme une offrande 45 marcs 2 onces 6 gros d'argenterie provenant de nos églises et envoyés au district de Bar-sur-Aube, c'est une dette que doit acquitter toute commune amie de la liberté et de l'égalité ».

ROGER *(maire)*, BOURGUIGNAT, MARON *(secrét.)*.

## 16

**[La citoyenne Jarnau, veuve Laugerat]** (2), **de Barbesieux, adresse à la Convention 24 l. en argent pour les frais de la guerre** (3).

**Mention honorable, insertion au bulletin** (4).

[*Barbezieux, 3 pluv. II*] (5)

« Citoyen président,

Vive la République et la Montagne ! Je t'envoie 24 l. en argent pour les frais de la guerre. Salut et fraternité. »

JARNAU, veuve LAUGERAT.

## 17

**Le citoyen Rosier le jeune dépose sur l'autel de la patrie un assignat de 80 l. pour les veuves et orphelins des généreux défenseurs de la République** (6).

**Mention honorable, insertion au bulletin** (7).

Le citoyen Rosier le jeune, propriétaire de la ci-devant abbaye de Friardel, département du Calvados, fait don à la patrie, pour les veuves et orphelins de nos défenseurs, d'un assignat de 80 livres. Il observe qu'il existe dans ses propriétés des carrières qui renferment beaucoup de matières nitreuses et de salpêtre; il offre tous ses moyens pour coopérer à ce travail (8).

Renvoi au comité de salut public (9).

(1) C 290, pl. 919, p. 8.
(2) Au lieu de Jarnauvenet-Laugerat, citoyen...
(3) *P.V.*, XXX, 241 et 214.
(4) *B^in*, 11 pluv. (au nom du c^n Farnay).
(5) C 290, pl. 919, p. 9.
(6) *P.V.*, XXX, 241 et 214.
(7) *B^in*, 11 pluv.
(8) *M.U.*, XXXVI, 206.
(9) *J. Sablier*, n° 1109.

## 18

**« Nos grandes occupations ne nous permettent pas, écrivent les citoyens composant le conseil général de la commune de Maubeuge, de vous donner le détail de ce que la commune a envoyé à la fonderie et à la Monnoie : il ne nous reste plus qu'une cloche, notre courage et notre sang; disposez-en : restez fermes à votre poste, nous répondons du nôtre »** (1).

**Mention honorable, insertion au bulletin** (2).

## 19

**Les administrateurs du district de Boussac, département de la Creuse, annoncent qu'ils ont déposé chez le receveur des contributions et qu'ils offrent à la patrie 195 marcs 5 onces 2 gros d'argent et de vermeil, provenant des dépouilles du fanatisme** (3).

**Mention honorable, insertion au bulletin** (4).

[*Boussac-la-Montagne, s.d. A la Conv.*] (5)

« Le fanatisme est dégalonné chez nous. Notre receveur des Contributions est dépositaire de 195 marcs 5 onces 2 gros d'argent et de vermeil. L'administration du district offre à la Convention ce faible trésor et destiné à la solde de nos défenseurs. Les députés épurateurs qui passeront incessamment dans notre district seront chargés d'envoyer à la Convention le tribut dont nous lui faisons hommage ».

MÉRIGOT, DELESTAUD, C. ET. BEAUFILS, NARBONNE *(secrét.)*, GEROUILHE, VILLIAUD *(agent nat.)*.

## 20

**La commune de Bouresche** (6) **adresse à la Convention le procès verbal de la fête qu'elle a célébrée à l'occasion de la reprise de Toulon.**

**Mention honorable, insertion au bulletin** (7).

[*Bouresche, 18 niv. II*] (8)

« Citoyen président,

La commune de Bouresche scrupuleusement attachée aux principes de nos sages législateurs me charge de leur adresser par ton canal le procès-verbal fait à l'occasion de la fête qui vient d'avoir lieu pour la nomination de son agent national... Tu jugeras aisément, citoyen président, que cette commune s'est toujours dis-

(1) Texte original daté du 4 pluv. II et signé : F. Contamine (maire), J. Noël (off. mun.), Lespère (off. mun.) et 8 autres noms (C 292, pl. 937, p. 16). *P.V.*, XXX, 241. Mention dans *M.U.*, XXXVI, 189; *Ann. patr.*, p. 1772; *J. Sablier*, n° 1109; *J. Fr.*, n° 494; *J. Paris*, n° 396.
(2) *B^in*, 11 pluv.
(3) *P.V.*, XXX, 241. Mention dans *M.U.*, XXXVI, 205.
(4) *B^in*, 11 pluv.
(5) C 290, pl. 919, p. 10.
(6) Aisne.
(7) *P.V.*, XXX, 241. *B^in*, 11 pluv
(8) C 291, pl. 931, p. 30.

Persée creative commons BY: $ =

tinguée par son civisme et que les nouvelles preuves que tous ces citoyens viennent de témoigner au moment qu'ils sont vraiment de bons et d'excellents républicains, et que tous jurent et protestent en continuant de bien mériter de la patrie et de ne vivre libres que pour elle ou s'il le faut de la défendre et de la sauver en mourant pour elle, tel est notre vœu à tous. S. et F. »

F. CHAIN *(secrét.-greffier)*.

## 21

**Les administrateurs du district d'Aubigny** (1) **adressent à la Convention l'état de l'argenterie de deux ci-devant églises, qui se porte à 34 marcs 1 once. Le fanatisme tombe; les prêtres fuient : vive la République ! le règne des erreurs est fini, comme celui des tyrans** (2).

**Mention honorable, insertion au bulletin** (3), **renvoi à l'administration des domaines nationaux.**

## 22

**Les membres composant la société populaire de Landau font passer à la Convention l'adresse suivante** (4) :

**[*Landau, 4 pluv. II*]**

**« Citoyens Législateurs,**

**Les soldats français composant la garnison actuelle de Landau, jaloux de concourir, par tous les moyens qui sont leur pouvoir, au bien public, et mettant l'estime de leur concitoyens au-dessus de tous les trésors, font don à la patrie de 2 sous de paye qui leur ont été accordés à titre de gratification par la munificence nationale.**

**« En conservant Landau à la République, ils n'ont fait que leur devoir, et le sourire de la patrie est pour eux le seul bien qu'ils soient jaloux de mériter; elle le leur accorde, ils sont satisfaits : ils jurent de nouveau de tenir ferme à leur poste et de mourir en exterminant le dernier des tyrans.**

**« Législateurs, vous avez sauvé la République; et vous la replongeriez dans un précipice plus affreux, si vous quittiez votre poste au milieu d'une carrière pénible et glorieuse.**

**« Au nom des corps faisant partie de l'ancienne garnison, savoir : le 1er bataillon du 21e régiment d'infanterie, le 2e bataillon de l'Allier, le 3e bataillon de la Corrèze, le 2e bataillon des Côtes-du-Nord, le 8e bataillon de la Haute-Saône, le 1er escadron du 16e régiment de dragons, le dépôt du 5e bataillon de Seine-et-Marne, la 3e division de gendarmerie, le 5e régiment d'artillerie, l'état-major de la place. »** (5)

(1) Aubigny (Cher).
(2) *P.V.*, XXX, 241.
(3) *Bin*, 11 pluv.
(4) Lettre d'envoi, du 4 pluv. II signé Ph. Villeneuve (secrét.) (C 292, pl. 937, p. 17).
(5) Signé Ph. Villeneuve (secrét.), Mélot (présidt), Bienvenue (secrét.), Dugallier (secrét.), (C 292, pl. 937, p. 18). *P.V.*, XXX, 242. Texte reproduit dans *Mon.*, XIX, 349; *Débats*, n° 498, p. 146; *M.U.*, XXXVI, 185; *Rép.*, n° 42; *J. Paris*, n° 396; *J. univ.*, p. 1530. Extraits dans *F.S.P.*, n° 212; *J. Fr.*, n° 494; *C. Eg.*, n° 531; *J. Sablier*, n° 1109; *J. Mont.*, p. 631.

**La Convention nationale décrète la mention honorable, l'insertion au bulletin** (1), **et l'envoi de l'extrait du procès-verbal à la garnison de Landau.**

## 23

**Un secrétaire lit une lettre de Bernard (de Saintes), représentant du peuple délégué dans le département du Mont-Terrible, datée du 30 nivôse.**

**La Convention nationale en ordonne l'insertion au bulletin** (2) **et le renvoi au comité de salut public** (3).

[*Montbéliard, 30 niv. II. A la Conv.*] (4)

« Citoyens-collègues,

« J'arrive du département du Mont-Terrible; j'ai épuré les autorités constituées; la création de la commission révolutionnaire a paru produire un bon effet. L'ancienne municipalité de Delémont s'est empressée d'offrir des flambeaux, des lampes et des couverts d'argent; elle avoit gardé le silence sur deux petits saints, quelques calices, et autres joujoux de même métal; mais soudain, à son installation, la nouvelle municipalité s'est empressée de les offrir. Le peuple a reçu avec des transports de joie ses nouveaux magistrats, les a installés avec pompe, et leur a donné une fête fraternelle. Il ne faut là que des hommes fermes et courageux, pour éclairer le peuple et le défanatiser; et, dans peu, il prendra une toute autre attitude.

« Pour commencer la destruction du fanatisme, et verser plus promptement du numéraire dans nos caisses, j'ai autorisé le district de Porrentruy à échanger contre du numéraire les calices, pour que les citoyens puissent se servir à leur tour de ces saints gobelets. Les membres de la commission extraordinaire et moi, nous avons donné l'exemple, qui a de suite trouvé des imitateurs qui boivent gaiement, et sans craindre le châtiment céleste, dans cette coupe jadis divine. Ainsi tomberont le fanatisme et le mensonge; ainsi la coupe-consacrée à l'imposture servira à porter des santés à la république et à ses défenseurs. Tous les districts du département de la Haute-Saône sont aussi épurés. Il reste les campagnes, sur lesquelles j'ai déjà plusieurs renseignemens qui me mettront à même de terminer bientôt leur épuration.

« J'ai poussé ma marche jusqu'à Bâle, où les émigrés sont en horreur. Je rendrai compte au comité de salut public du fruit de mes démarches Salut et fraternité ».

*(Applaudi.)*

BERNARD.

(1) *Bin*, 11 pluv.
(2) *Bin*, 11 pluv.
(3) *P.V.*, XXX, 243.
(4) AFII 410, pl. 3300, p. 7. *Débats*, n° 498, p. 145; *Mon.*, XIX, 344. Reproduit dans AULARD, *Recueil des Actes...*, X, 328. Mention ou extraits dans *C. Eg.*, n° 531; *Ann. patr.*, p. 1772; *F.S.P.*, n° 212; *J. Paris*, n° 396; *M.U.*, XXXVI, 189; *J. Mont.*, p. 631; *Abrév. univ.*, n° 396; *Rép.*, n° 42; *J. Fr.*, n° 494; *J. Sablier*, n° 1109.